

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 14 décembre 2022

### **Vigilance neige-verglas** **Situation de vigilance : **ORANGE** prolongée dans le Bas-Rhin jusqu'au jeudi 15 décembre à 10 heures**

Une perturbation a abordé ce mercredi soir la région Grand Est et vient fusionner avec les faibles résiduelles (bruines verglaçantes) qui ont perduré ce mercredi après-midi sur la plaine d'Alsace. Des chutes de neige allant de 3 à 10 cm ont déjà touché le département du Bas-Rhin et s'intensifieront dans la nuit. Les températures froides favoriseront **des phénomènes verglaçants** .

Cette perturbation météorologique engendre les risques suivants :

- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés ;
- Les risques d'accident sont accrus ;
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

#### **Conseils à la population**

Pour votre sécurité, la préfecture du Bas-Rhin vous rappelle les précautions à prendre en cas de **chutes de neige ou de verglas** :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du site de Bison futé.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

*N'utilisez pas pour vous chauffer :*

- des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
- les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

## Évolution

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de la situation :

- [vigilance.meteofrance.com](http://vigilance.meteofrance.com)
- application « Météo-France » sur téléphone mobile
- 05 67 22 95 00 (Météo-France, numéro non surtaxé).

## Contact presse

Service de la communication interministérielle  
Tél : 06 45 59 26 76  
Mél : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Préfecture du Bas-Rhin  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 @PrefetGrandEstBasRhin  
 @Prefet67